

Domaine Raimbault Philippe

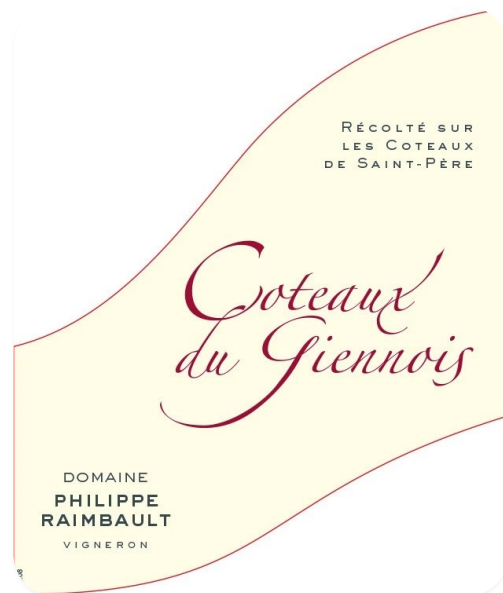
COTEAUX DU GIENNOIS ROUGE

Rouge - Loire

Présentation

Pinot Noir et Gamay

Le terroir est complexe, calcaire en sous-sol et argilo-silicieux en surface, très caillouteux (silex) emmagasinant la chaleur le jour pour la restituer la nuit.



DOMAINE RAIMBAULT PHILIPPE

Histoire

Vignerons de père en fils depuis de nombreuses générations, le domaine Philippe Raimbault a le bonheur de posséder des vignes de chaque côté de la Loire dans les appellations Sancerre, Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois.

La transmissions du savoir-faire, Philippe l'a eu de son grand-père et de son père, maintenant, il le transmet à sa fille Perrine.

La passion du travail de vigneron est de produire les meilleurs vins pour le plaisir des dégustateurs. Tout est mis en oeuvre pour y parvenir. Avec le souhait de préserver leurs terroirs pour les transmettre aux générations futures, ils respectent la nature et sa biodiversité. Ils élaborent des vins sains et authentiques.

Depuis 2015 ils adhèrent à Terra-Vitis, un réseau de vignerons qui partagent les valeurs tels que le respect de la vigne, du raisin, de la terre et de l'humain. Ils respectent un cahier des charges exigeant pour une viticulture durable et responsable. Rien n'est jamais acquis, les savoirs évoluent, le climat aussi, leurs efforts continueront toujours pour vous satisfaire.

Vignes & Vins

Leurs vins de Sancerre sont produits sur les coteaux escarpés entourant le village de Sury-en-Vaux.



Le Pouilly Fumé provient des terroirs argilo-calcaire de l'appellation, sur la commune de St-Martin-Sur-Nohain. quant aux Coteaux du Giennois, ils sont récoltés sur les coteaux de Saint-Père dominant la Loire et la ville de Cosne-Sur-Loire.

Le Sauvignon est le cépage du Sancerre blanc, du Pouilly Fumé et du Coteaux du Giennois blanc.

Le Pinot noir celui du Sancerre rouge et rosé, quant aux Coteaux du Giennois rouge il est composé de 80% de Pinot noir et 20% de Gamay.